



# Côte d'Ivoire

## CI1 FRONTIERE DU LIBERIA – SAN PEDRO

Côte « en échelon », où alternent petits caps rocheux et criques ou longues anses sableuses, avec une dynamique d'évolution relevant de conditions très locales au niveau de chaque site encadré par des conditions de reliefs collinaire accentué.

Forte densité de micro lagunes estuariennes, débouchés de petits fleuves côtiers.

Densité d'occupation humaine demeurée longtemps très faible à l'approche du littoral et limitée aux abords des quatre agglomérations: Tabou, Grand Bereby, San Pedro et Sassandra. L'achèvement de la liaison routière complète, localisée le plus souvent à moins de 10 km du littoral, est déjà porteur d'une situation agricole post forestière quasi généralisée à moyen terme.

D'une façon générale, l'habitat et les villages restent en retrait par rapport aux plages.

Le potentiel de sites attractifs au plan paysager et localement abrités de la houle est important, mais d'usage limité aux populations locales motorisées. Des projets de développement touristique ont été envisagés (années 70-

80), mais ont été limités par manque d'investissements internationaux.

Une forte densification agricole des collines à relief accentué est très peu probable et, dans ce contexte, la maintenance de pistes antennes à partir de la route côtière restera toujours coûteuse.

Peu de tradition de pêche de la part des migrants, plutôt axés sur l'agriculture de rente café, cacao et vivrière, donc peu d'intérêt pour l'habitat de bord de mer ou de plage.

A long terme, l'occupation du littoral n'est envisageable que sur des sites objets d'un développement touristique, avec une clientèle nationale et internationale.

Le moment venu, l'accompagnement de l'investissement dans le respect des ressources paysagères et environnementales attractives, et la précaution quant aux aménagements de bord de plage, s'avèrera indispensable.

La côte ivoirienne a connu plusieurs épisodes de surcotes importants avec destruction du bâti ou d'infrastructures (2007, 2011 et 2014).

		ENVIRONNEMENT	
<b>CI1-a</b>	<b>105 - ESTUAIRE DU CAVALLY – FRONTIERE DU LIBERIA</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Morphologie particulière de l'estuaire : flèches rentrées vers l'intérieur. Deux petits villages de chaque côté de la frontière. Complexe de zones humides, forêts, formations végétales diverses. Secteur largement défriché côté ivoirien jusqu'en limite du littoral. Très peu peuplé		
<b>Dynamique</b>	Site d'embouchure estuarienne, très instable.		
<b>Enjeux</b>	Aucun enjeu particulier, densification éventuelle dans le futur en cas de développement de l'activité du côté libérien et de développement éventuel d'une ville portuaire à Harper.		
<b>Actions</b>	Mise en place éventuelle d'une aire protégée transfrontalière d'environ 10 000 hectares sur l'estuaire du Cavally.		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi-observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Non reporté		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi – Observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>Aire protégée</b>	NON	<b>Aléas</b>	Non reporté

			RURAL
<b>CI1-b</b>	<b>106 - TABOU OUEST</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
Diagnostic	Secteur peu peuplé. Larges défrichements.		
Dynamique	Pas d'observation		
Priorité	Faible	Suivi-observation	Sans recommandation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
Evolution enjeux	Non reporté		
Priorité	Faible	Suivi – Observation	Sans recommandation
Aire protégée	NON	Aléas	Non reporté

			RURAL
<b>CI1-c</b>	<b>107 - TABOU</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
Diagnostic	Ville planifiée dans le cadre du développement du palmier à huile, avec tentative de lotissement d'une ville satellite à l'Est. Chenal fluvial parallèle au rivage marin, mais séparé de celui-ci par une terrasse assez large. Eperons rocheux stabilisant l'embouchure. Aujourd'hui bonne connexion routière avec Abidjan.		
Dynamique	Pas d'observation		
Enjeux	Peu d'enjeux dans le futur, faibles densités de population au Liberia proche, San Pedro, située à 100 km, s'avère apparemment plus attractive comme pôle de services et infrastructures de connexion vers l'extérieur.		
Actions	Aucune action identifiée		
Priorité	Faible	Suivi-observation	Sans recommandation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
Evolution enjeux	Possibles impacts du développement du pôle de San Pedro sur la ville de Tabou.		
Priorité	Faible	Suivi – Observation	<b>Veille à fin d'anticipation</b>
Aire protégée	NON	Aléas	Non reporté

			ANTICIPATION
<b>CI1-d</b>	<b>108 - TABOU EST</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
Diagnostic	Secteur de terrasses sableuses, peu peuplé, littoral rectiligne. Plantations de palmiers à huile sur terrasses et collines aplanies vers l'intérieur.		
Dynamique	Micro-débouchés estuariens et lagunaires généralement comblés, mais méandre du fleuve en voie de rompre le lido étroit. Reconfiguration complète de l'embouchure à terme en cas d'ouverture du lido.		
Enjeux	Développement touristique futur ?		
Actions	Aucune action identifiée		
Priorité	Faible	Suivi-observation	Veille à fin d'anticipation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
Evolution enjeux	Non reporté		
Priorité	Faible	Suivi – Observation	Veille à fin d'anticipation
Aire protégée	NON	Aléas	Non reporté

				ANTICIPATION
<b>CI1-e</b>	<b>109 - GRAND BEREBY</b>			
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>				
<b>Diagnostic</b>	Zone largement défrichée avec petits villages en bordure de littoral, mais largement à l'écart de la plage (hors risque). Grand Bereby, petit bourg avec une belle anse un peu abritée. Sud Grand Bereby, sept belles anses d'orientation Est à potentiel touristique			
<b>Dynamique</b>	Plages instables (érosion / accrétion)			
<b>Enjeux</b>	Développement touristique futur.			
<b>Actions</b>	Anticipation du développement du bâti et des infrastructures d'accueil sur le linéaire de plages.			
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi-observation</b>		Veille à fin d'anticipation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>				
<b>Evolution enjeux</b>	Non reporté			
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi - Observation</b>		Veille à fin d'anticipation
<b>Aire protégée</b>	NON	<b>Aléas</b>	Non reporté	

				ENVIRONNEMENT
<b>CI1-f</b>	<b>110 - SAN PEDRO OUEST</b>			
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>				
<b>Diagnostic</b>	Nombreuses lagunes littorales, zone enclavée et peu occupée malgré la proximité de San Pedro.			
<b>Dynamique</b>	Pas d'observation			
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi-observation</b>		Sans recommandation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>				
<b>Evolution enjeux</b>	Non reporté			
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi - Observation</b>		Sans recommandation
<b>Aire protégée</b>	NON	<b>Aléas</b>	Non reporté	

				URBAIN & PORTUAIRE
<b>CI1-g</b>	<b>111 - SAN PEDRO ZONE URBAINE ET PERIPHERIE OUEST</b>			
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>				
<b>Diagnostic</b>	Ville nouvelle entièrement planifiée dans les années 70 à l'époque du boom de l'exploitation forestière puis du café cacao plus ou moins traité sur place. Route de corniche / front de mer. Développement d'habitats spontanés non planifiés en bordure de zone humide au Nord de la ville, en terrains potentiellement inondables, le rallongement du bas cours du fleuve ne facilitant pas le drainage et l'évacuation des crues.			

<b>Dynamique</b>	Ce secteur appartient au système de côtes mixtes en échelon qui caractérise l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Le chenal d'entrée du port est protégé contre l'ensablement par deux jetées précédées à l'amont-dérive de structures transversales à la côte (épi expérimental et enrochement faisant office de digues d'arrêt des sables). Cette infrastructure a perturbé le transit sédimentaire, entraînant l'instabilité des plages entre le port et l'embouchure du San Pedro (profil réflexif, barres festonnées). La tendance générale du secteur est à l'érosion (entre 0,3 et 1 m/an) avec toutefois, à l'Ouest du Port, des épisodes d'engraissement.		
<b>Enjeux</b>	Rôle et place du port de San Pedro dans l'économie ivoirienne. Place aéroportuaire dans l'hypothèse d'un développement touristique futur. Faisabilité et durabilité des aménagements envisagés d'extension de la zone portuaire (notamment parc à containers) en fonction des dynamiques côtières observées.		
<b>Actions</b>	Amélioration du drainage et gestion des pluviates. Relocalisation des habitats précaires situés en zone inondable. Schéma de secteur pour l'ensemble du linéaire côtier urbain. Etudes approfondies avant extension du port.		
<b>Priorité</b>	Elevée	Suivi-observation	Intensif et régulier
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	San Pedro connaît une croissance assez importante notamment due à la hausse du trafic de navires et des marchandises impulsée par le transbordement. Projet d'extension du port de San Pedro : zone portuaire passerait de 5 à 23 ha. Prospection pétrolière offshore. Implantation de nouveaux hôtels.		
<b>Caractérisation Infrastructure portuaire</b>	Le Port de San Pedro est situé au sud-ouest du pays dans une baie naturelle protégée par deux jetées. Il est géré par une Société d'état (Port Autonome de San Pedro). Il est au premier rang mondial des ports exportateurs de fèves de cacao. C'est le deuxième port du pays en termes de tonnage (3,5 millions de tonnes en 2012). Il comprend aussi un port de pêche installé sur une superficie totale de 18 727 m <sup>2</sup> ( <a href="http://www.sanpedro-portci.com/site/">http://www.sanpedro-portci.com/site/</a> )		
<b>Priorité</b>	<b>Très élevée</b>	Suivi – Observation	Intensif et régulier
<b>Aire protégée</b>	NON	<b>Aléas</b>	Le trait de côte a régressé sur une grande partie de son linéaire. Ce recul est estimé entre 1 et 1,5m/an sur la période 2008 et 2012. Sur la plage du rocher Balmer le trait de côte a reculé de 0,5 et 1,5. Le recul du trait de côte est partiellement d'origine anthropique (aménagement portuaire, prélèvement de sable sur la plage à l'exutoire de la lagune Digbougé à l'ouest du chenal portuaire).



Secteur du port de San Pedro



2009



2015

*Evolution du port de San Pedro et infrastructures associées entre 2009 et 2015 (Source : Google earth)  
Le port de San Pedro n'a pas fait l'objet de grands travaux depuis le SDLAO mais la multiplication des terrassements / défrichements montrent le dynamisme du port.*



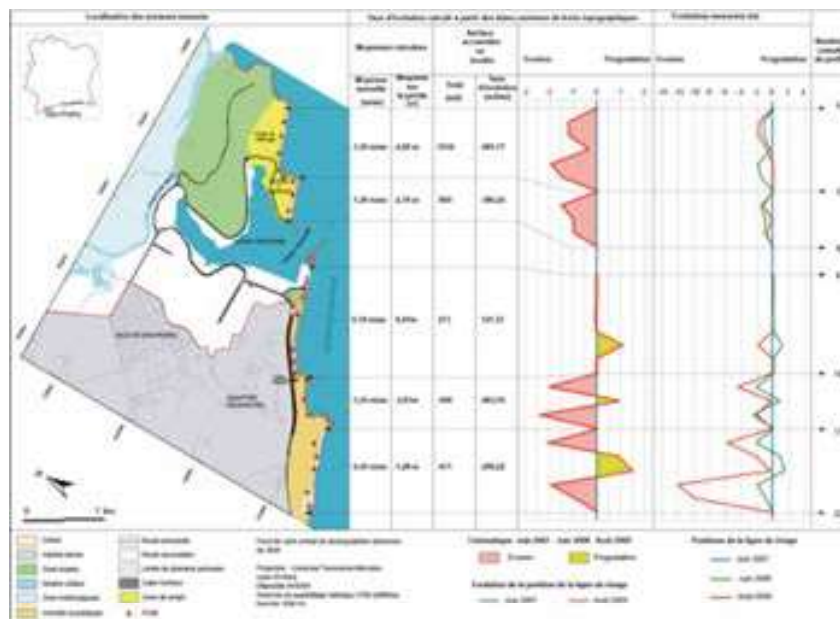
*Coupure de la route à l'Est de la carrière de sable de San Pedro sur la plage de la lagune Digboué (2009)*



*Exploitation intensive de sable sur la plage de la lagune Digboué (2008)*



Site du périmètre littoral portuaire de San-Pédro (source SDLAO rapport étude de cas Côte d'Ivoire)



Taux d'évolution du trait de côte du périmètre littoral portuaire de San-Pédro entre Juin 2007 et Août 2009 (source SDLAO rapport étude de cas Côte d'Ivoire).



## CI2 EST SAN PEDRO – SASSANDRA - FRESC

		ENVIRONNEMENT	
<b>CI2-a</b>	<b>112 - EST SAN PEDRO</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Limité à l'Ouest par la San Pedro dont le cours a été déplacé pour l'aménagement de son estuaire en port. Littoral enclavé, non occupé, inaccessible par la route.		
<b>Dynamique</b>	A analyser dans chaque situation locale.		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi-observation</b>	Sans recommandation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Non Reporté		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi – Observation</b>	Sans recommandation
<b>Aire protégée</b>	OUI	<b>Aléas</b>	Non reporté

<b>Forêt classée de Monogaga</b> <a href="#">FC Monogaga : WDPA ID : 29640</a>	CI2-a
La zone côtière de Monogaga a le statut de forêt classée.	

		ENVIRONNEMENT & TOURISME	
<b>CI2-b</b>	<b>113 - SASSANDRA RIVE DROITE</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	<p>Forêt classée fortement dégradée et défrichée à proximité de la route côtière et en presque totalité sur le tiers Est à l'approche de Sassandra. Il reste toutefois des îlots non défrichés, en particulier à l'Ouest de la forêt classée et en bordure de littoral. Quelques sites à potentiel touristique déjà un peu exploités (anse de Monogaga). Deux petites lagunes fermées par micro cordon intéressantes. A défaut d'une limitation drastique des défrichements de la forêt classée assez irréaliste dans le contexte actuel, il peut être possible d'envisager certaines formes de protection au niveau de la bande littorale (sur 1 km de profondeur) avec un statut à étudier.</p> <p>Sassandra ville historique, pôle touristique de la catégorie de Grand Bassam. Site paysager collinaire, abrité localement vers l'Est. Jetée, petit abri portuaire avec possible impact sur la plage urbaine. Centre de pêche. Site intérieur estuarien, potentiel en aménagements de nautisme de plaisance si passage dans l'estuaire. Collines de Sassandra Ouest proches littoral, avec route desservant un ensemble de plantations. Sur le littoral, nombreux sites de plages, anses et criques à potentiel touristique. Sassandra et ses environs ont fait l'objet d'études de développement touristique.</p>		
<b>Dynamique</b>	A analyser dans chaque situation locale. forte érosion constatée néanmoins sur le site de Monogaga, menaçant le bâti résidentiel et touristique (souvent en construction précaire).		



<b>Enjeux</b>	Préservation de l'environnement forestier et de l'attractivité paysagère et balnéaire des sites de plages en vue du développement d'un tourisme de nature à haute valeur ajoutée.		
<b>Actions</b>	Schéma de secteur et anticipation de l'aménagement de réceptifs hôteliers sur les sites les plus recherchés (Monogaga par exemple).		
<b>Priorité</b>	Modérée	<b>Suivi-observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Non Reporté		
<b>Priorité</b>	Modérée	<b>Suivi – Observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>Aire protégée</b>	NON	<b>Aléas</b>	Non reporté

		ENVIRONNEMENT	
<b>CI2-c</b>	<b>114 - SASSANDRA RIVE GAUCHE - DAGBEGO</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Site à potentiel touristique et paysager au niveau de Dagbego. Cap orienté Est et lagune permanente. Complexe de zones humides en rive droite et île. Site potentiel d'intérêt pour la biodiversité.		
<b>Dynamique</b>	Nombreux sites fragiles et instables aux embouchures des petits estuaires (flèches et lidos). A analyser dans chaque situation locale.		
<b>Enjeux</b>	Conservation d'un ensemble de zones humides et d'un potentiel touristique et paysager de découverte.		
<b>Actions</b>	Aucune action recommandée		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi-observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Non Reporté		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi – Observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>Aire protégée</b>	OUI	<b>Aléas</b>	Non reporté

<b>Site Ramsar du Complexe Sassandra – Dagbego</b>	CI2-c
<a href="#">ZHII / site Ramsar : ZHII ID : 1CI002 – 1581 / WDPA ID : 902796</a>	
Le site Ramsar <b>du Complexe Sassandra - Dagbego</b> a été désignée comme étant une zone humide d'importance internationale / site Ramsar le 18 octobre 2005 (10 551 ha), les délimitations ne sont pas disponibles dans WDPA.	

		ENVIRONNEMENT	
<b>CI2-d</b>	<b>115 - DAGBEGO - FRESCO</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Littoral très peu occupé sur le plan agricole, mais front de défrichement généralisé s'avancant vers le littoral. Nombreuses petites lagunes au débouché de petits fleuves côtiers fermées par cordons étroits.		

<b>Dynamique</b>	Nombreux sites fragiles et instables aux embouchures des petits estuaires (flèches et lidos). A analyser dans chaque situation locale.		
<b>Enjeux</b>	Conservation d'un ensemble de zones humides et d'un potentiel touristique et paysager de découverte.		
<b>Actions</b>	Aucune action recommandée au-delà des efforts de conservation des sites et écosystèmes naturels		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi-observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Non Reporté		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi – Observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>Aire protégée</b>	OUI	<b>Aléas</b>	Non reporté

<b>Forêt Classée de Dassieko</b> <a href="#">FC Dassieko : WDPA ID : 300966</a>	CI2-d
La zone côtière de Dassieko a le statut de forêt classée.	

### CI3 FRESCO - ASSAGNY

Espace totalement défriché pour l'implantation des cocoteraies, reliques dispersées de végétation naturelle forestière plus ou moins intervenue. Intérêt botanique et pour la biodiversité de cette végétation forestière sur terrasse sableuse à confirmer.

	ENVIRONNEMENT		
<b>CI3-a</b>	<b>116 - FRESCO</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Complexe lagunaire du Sud de Fresco. Cordon littoral très étroit sur environ 20 km adossé au complexe de lagunes, chenaux littoraux, zones humides interconnectées jusqu'à la grande lagune de Tadio. Site Ramsar sur la zone humide de Fresco. La lagune de Fresco est la seule de Côte d'Ivoire à abriter les deux types de mangrove rencontrés en Côte d'Ivoire (lagunaire et d'estuaire).  Le site de Fresco constitue la charnière entre les côtes rocheuses en échelon de l'Ouest ivoirien et les côtes rectilignes sableuses de l'Est.		
<b>Dynamique</b>	Nombreux sites fragiles et instables aux embouchures des petits estuaires (flèches et lidos). A analyser dans chaque situation locale. Le cordon au niveau du site de Fresco est en érosion, préfigurant la situation de la plupart des littoraux ivoiriens sableux vers l'Est. Fermetures épisodiques des passes isolant les lagunes avec des risques de pollution organique.		
<b>Enjeux</b>	Zone riche et diverse en matière de biodiversité liée au complexe zones humides, lagunes (milieux variés liés au régime hydrologique, intérêts floristique et faunistique). Faible occupation humaine y compris sur le littoral.		
<b>Actions</b>	Aucune action recommandée au-delà des efforts de conservation des sites et écosystèmes naturels.		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi-observation</b>	Veille à fin d'anticipation

DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010			
<b>Evolution enjeux</b>	Non Reporté		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi – Observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>Aire protégée</b>	OUI	<b>Aléas</b>	Non reporté

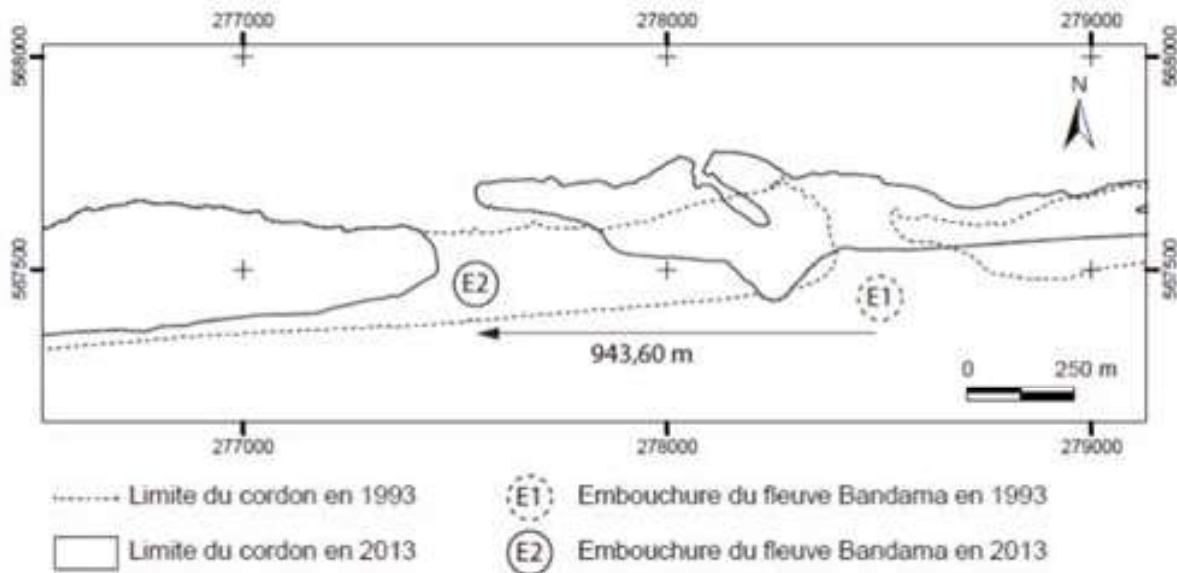
<b>Site Ramsar de Fresco</b> <a href="#">ZHII / site Ramsar : ZHII ID : 1CI003 – 1582 / WDPA ID : 902797</a>	CI3-a
Le site Ramsar de Fresco a été désigné comme étant une zone humide d'importance internationale / site Ramsar le 18 octobre 2005 (15 507 ha).	

<b>Forêt Classée de Port-Gautier</b> <a href="#">FC Port Gautier : WDPA ID : 300965</a>	CI3-a
La zone côtière de Port Gautier a le statut de forêt classée.	

		ENVIRONNEMENT	
<b>CI3-b</b>	<b>117 - OUEST GRAND LAHOU</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Zone estuarienne complexe et dynamique, reconfiguration en cours des cordons littoraux par rapport au déficit d'apport sédimentaire lié au barrage du Bandama.		
<b>Dynamique</b>	Littoral rectiligne apparemment stable.		
<b>Enjeux</b>	Conservation des reliques de forêt côtière.		
<b>Actions</b>	Reconnaissance floristique des reliques de forêt côtière à associer à l'unité de conservation d'Assagny.		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi-observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Non Reporté		
<b>Priorité</b>	<b>Modéré</b>	<b>Suivi – Observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>Aire protégée</b>	NON	<b>Aléas</b>	Proximité de la zone de Grand Lahou et effets du barrage du Bandama, même si le secteur est situé en amont sur la dérive littorale

		<b>URBAIN &amp; TOURISME</b>	
<b>CI3-c</b>	<b>118 - GRAND LAHOU, RIVE DROITE ET ESTUAIRE DU BANDAMA</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Initialement située sur le cordon près de l'embouchure du Bandama, la ville a été délocalisée à 18 km à l'intérieur des terres. La raison avancée pour justifier cette délocalisation est l'érosion de l'espace constructible. Vocation touristique fragilisée par l'instabilité généralisée constatée à Lahou plage. Quelques témoins de végétation forestière de quelques dizaines d'hectares à préserver impérativement.		
<b>Dynamique</b>	<p>Zone dynamique (recul moyen au niveau du Phare : 1,7m/an). Le cordon sableux de Grand-Lahou est divisé en deux parties: à l'Ouest le village de Kpanda et à l'Est le centre-ville. Le cordon sableux est large de 365 m au niveau du village Kpanda et de 210 m à proximité de l'embouchure. Impact du déficit sédimentaire lié au barrage de Kossou construit dans les années 70 sur le Bandama à confirmer. Les variations morphologiques de la plage de Grand-Lahou sont oscillantes, et marquées par la saisonnalité, avec des périodes d'érosion et d'accrétion correspondant aux périodes de forte et faible énergie des houles.</p> <p>L'érosion du cordon littoral a détruit le phare de la ville. Il a été observé sur la période (1985-1990) une érosion d'environ 2,5m/an. Le phare à l'arrière-plan détruit par l'érosion a dû être déplacé depuis 1989. l'importante quantité de sable transporté depuis l'Ouest par la dérive littorale et la baisse du régime du Bandama contribuent à l'ensablement saisonnier des passes lagunaires.<sup>7</sup></p>		
<b>Enjeux</b>	<p>Intérêt pour la biodiversité du complexe de zones humides du delta du Bandama.</p> <p>Stabilité menacée de l'ensemble des installations urbaines et touristiques situées sur la flèche sableuse de l'embouchure. Dégradation et déforestation des mangroves, accroissant l'instabilité des rives de lagunes. Tendance au colmatage épisodique de l'embouchure influençant les activités halieutiques.</p>		
<b>Actions</b>	Information des occupants de la flèche sableuse de l'estuaire. Programme d'aménagement éventuel à étudier dans un contexte très dynamique où les impacts doivent être anticipés et correctement évalués.		
<b>Priorité</b>	<b>Très élevée</b>	<b>Suivi-observation</b>	<b>Intensif et régulier</b>
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Projet de création d'un centre océanographique au nord des lagunes. Prospection pétrolière, projet de création d'un port de pêche et d'une école.		
<b>Protection côte</b>	Projet de stabilisation de l'embouchure du Bandama		
<b>Priorité</b>	<b>Très élevée</b>	<b>Suivi – Observation</b>	<b>Intensif et régulier</b>
<b>Aire protégée</b>	NON	<b>Aléas</b>	Recul du trait de côte de 19 à 23 m entre 2008 et 2015, soit un taux de recul de 2 à 3 m/an. Migration vers l'ouest de la passe de la lagune Tagba entraînant une érosion latérale du cordon de Lahou-kpanda sur environ 600 m entre 2011 et 2015 ; La distance cumulée depuis 1993 est de 1,5 km.

<sup>7</sup> Koffi.P. 2001.- *Quelques aspects de l'érosion actuelle de l'unité littorale de Côte d'Ivoire (Golfe de Guinée)*. 8p.



Migration vers l'ouest de la passe de la lagune Tagba entre 1993 et 2013 (source HAUHOUOT C., 2014)

Le littoral forme un cordon sableux étroit qui isole la lagune Tagba de l'océan Atlantique. Lagune et océan communiquent à travers une passe étroite servant aussi de débouché marin au fleuve Bandama. Cette confluence a longtemps rendu le site attractif au cours de l'histoire récente du pays. C'était un lieu d'échanges commerciaux privilégiés entre les européens et les populations locales, au 15<sup>e</sup> siècle puis sous la colonisation française. La situation d'embouchure expose le cordon sableux aux forces marine et fluviale dont les antagonismes impriment une dynamique érosive au site.



La passe de la lagune Tagba à Grand Lahou (MINESUDD, 2011)



Destruction du cordons sableux et de l'habitat de Lahou-kpanda (Source : Hauhouot et Pourinet 2015)

				ENVIRONNEMENT
<b>CI3-d</b>	<b>119 - RIVE GAUCHE DU BANDAMA</b>			
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>				
<b>Diagnostic</b>	Cordon très étroit, peu occupé, bordé par chenaux et zones humides, terrasses complexes entaillées de chenaux. Cocoteraie bordée au Nord par le canal d'Assagny, limite Sud du Parc National.			
<b>Dynamique</b>	Erosion. Impact du déficit sédimentaire lié au barrage du Bandama à confirmer.			
<b>Enjeux</b>	Intérêt pour la biodiversité du complexe de zones humides du delta du Bandama..			
<b>Actions</b>	Application des dispositions de gestion et d'aménagement du Parc National d'Assagny.			
<b>Priorité</b>	Modérée	<b>Suivi-observation</b>		Sans recommandation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>				
<b>Evolution enjeux</b>	Prospection pétrolière, projet de création d'un port de pêche et d'une école. Projet de création d'un centre océanographique au nord des lagunes.			
<b>Protection côte</b>	Réflexions engagées pour définir les solutions à retenir pour la gestion durable du littoral.			
<b>Priorité</b>	Modérée	<b>Suivi – Observation</b>	<b>Veille à fin d'anticipation</b>	
<b>Aire protégée</b>	<b>OUI</b>	<b>Aléas</b>	Recul du trait de côte de 13 m entre 2008 et 2014, soit 2,5m /an. Migration de l'embouchure du Bandama vers l'Ouest entraînant de nombreuses destructions, notamment bâti patrimonial	

<b>Parc National d'Azagny (IUCN Cat II)</b> <a href="#">Parc National : WDPA ID : 7522</a> <b>Site Ramsar d'Azagny</b> ZHII / site Ramsar : ZHII ID : 1CI001 – 790 / WDPA ID : inexistant	CI3-d
Le Parc national d'Azagny a été créé par le décret n°81/218 du 2 avril 1981 portant création du Parc National d'Azagny avec une zone périphérique de protection.  Le site Ramsar du parc National d'Azagny a été désigné comme étant une zone humide d'importance internationale / site Ramsar le 27 février juin 1996 (19 400 ha).	

## CI4 SECTEUR RURAL ASSAGNY – JACQUEVILLE – ABIDJAN OUEST

Littoral rectiligne plutôt homogène, avec extension généralisée des grandes plantations de cocotiers sur terrasse sableuse. Villages planifiés et desservis par route ou piste sur sable parallèle au littoral. Position en retrait et hors risque par rapport à la mer.

Malgré la proximité d'Abidjan et la desserte par un bac franchissant la lagune, très peu d'indices de résidences de bord de mer autres que les cases associées aux plantations. Le littoral attractif est plutôt celui de la lagune Ebrié, avec de nombreuses résidences bordant la rive de lagune, et installations nautiques.

		RURAL	
<b>CI4-a</b>	<b>120 - ASSAGNY - JACQUEVILLE</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Fin de la route goudronnée, mais piste améliorée sur sable en retrait de la plage. Même schéma que pour les secteurs suivants : villages à trame planifiée en milieu de plantations. A la hauteur du canal d'Assagny, chenaux lagunaires très étroits en bordure de la plage.		
<b>Dynamique</b>	Trait de côte rectiligne, très faibles ondulations à peine perceptibles (période : environ 10 à 15 km)..		
<b>Enjeux</b>	Aucun enjeu particulier, cocoteraie rurale, villages, sauf quelques exceptions, localisés en retrait de la plage		
<b>Actions</b>	Pas de recommandation		
<b>Priorité</b>	Modérée	<b>Suivi-observation</b>	Sans recommandation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Non reporté		
<b>Priorité</b>	Modérée	<b>Suivi – Observation</b>	Sans recommandation
<b>Aire protégée</b>	NON	<b>Aléas</b>	Non reporté



			ANTICIPATION
<b>CI4-b</b>	<b>121 - JACQUEVILLE</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Petite ville centre entourant une lagune aménagée. Comme l'ensemble des villages planifiés de ce secteur, la trame initiale ménage une bande naturelle ou cocotiers en bordure de plage. Localement, les constructions commencent toutefois localement à s'approcher de la plage. Route goudronnée de liaison avec Abidjan.		
<b>Dynamique</b>	Trait de côte rectiligne, très faibles ondulations à peine perceptibles (période : environ 10 à 15 km).		
<b>Enjeux</b>	Enjeux essentiellement liés à l'occupation en bordure de la lagune, mais également à la vigilance quant à la progression du bâti entre la piste côtière et la plage.		
<b>Actions</b>	Aucune action recommandée		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi-observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Développement de 4 puits pétroliers Offshore (Foxtrot), plateforme Marlin et Manta Aménagement du pont de franchissement de la lagune.		
<b>Priorité</b>	<b>Modérée</b>	<b>Suivi – Observation</b>	<b>Régulier</b>
<b>Aire protégée</b>	NON	<b>Aléas</b>	Accrétion de la plage. Estimation de l'avancée du trait de côte entre 2012 et 2015 à 0,18m.

			ANTICIPATION
<b>CI4-c</b>	<b>122 - JACQUEVILLE – OUEST ABIDJAN</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Ce secteur longe le canal de Vridi, espace donnant sur la lagune, en voie d'urbanisation. La partie littorale est très peu occupée, composée de terrasses sableuses peu fertiles et peu plantées en cocotiers. Secteur pratiquement vide (réserve foncière ?)		
<b>Dynamique</b>	Trait de côte rectiligne, très faibles ondulations à peine perceptibles (période : environ 10 à 15 km). Tendance à légère accrétion à l'Ouest de la jetée de Vridi. Front vert de cocotiers en limite de plage.		
<b>Enjeux</b>	Enjeux essentiellement liés à l'occupation en bordure de la lagune.		
<b>Actions</b>	Anticipation quant au développement de l'occupation et schéma de secteur si celle-ci se densifie.		
<b>Priorité</b>	Modérée	<b>Suivi-observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Développement progressif de l'habitat sur anciennes cocoteraies		
<b>Priorité</b>	Modérée	<b>Suivi – Observation</b>	<b>Régulier</b>
<b>Aire protégée</b>	NON	<b>Aléas</b>	Secteur en accrétion dans sa partie Est au niveau canal Vridi

<b>Parc National du Banco (IUCN Cat II)</b> <a href="#">Parc National : WDPA ID : 7525</a>	CI4-c
La zone du Banco a été classée réserve forestière en 1926 puis forêt classée en 1929.	
Le Parc national du Banco a été créé en 1953 par le décret du 31/10/53 (3474 ha).	

## CI5 ABIDJAN – PORT BOUET

Espace urbain continu, coupures de chaque côté de l'aéroport, situé au droit du Trou sans Fond (profond canyon sous-marin entaillant le plateau continental au droit d'Abidjan).

Croissance vers le Nord et vers l'Est (habitat non planifié à l'Est de l'aéroport).

Site de terrasse sableuse facilement équipable.

			URBAIN & PORTUAIRE
CI5-a	123 - PORT BOUET		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Quartier urbain structuré incluant habitat et activités liées au port. S'y ajoutent des installations touristiques (restaurants de bord de plage) et des habitats précaires le plus souvent implantés à proximité de la plage. Un plan de protection fondé sur une batterie de 8 brise-lames insubmersibles de 100 mètres espacés de 400 à 450 mètres a été élaboré, mais n'a jamais été exécuté (principalement pour des raisons de coût). Des travaux d'élargissement de la passe de Vridi sont envisagés. Des houles exceptionnelles (dues à un événement sismique) en 2007, puis en 2008 ont affecté gravement ce secteur, avec des pertes d'habitation et un recul de la plage de plus de 15 m (source diagnostic national).		
<b>Dynamique</b>	Secteur en érosion très active. Impact de la jetée de Vridi et piège à sédiments du Trou sans Fond localisé au droit du secteur. Plage encore existante à profil fortement réflexif, en partie constituée de matériaux issus de la terrasse initiale érodée, forte granulométrie. La baisse des courants de chasse du fleuve due au détournement des eaux en direction du canal de Vridi a favorisé ce processus (étude de cas).		
<b>Enjeux</b>	Nombreux habitats et infrastructures touristiques fortement menacés et exposés. Impact local des murs de plage et ouvrages de protection « spontanés » mis en place par les occupants. Stabilité des infrastructures de l'embouchure du chenal d'accès au port.		
<b>Actions</b>	Plan de prévention des risques et préparation des populations. Idéalement requalification et relocalisation de l'habitat en retrait de la plage. Maîtrise de la prolifération d'installations individuelles de défense et protection. Planification et requalification du front de mer (schéma de secteur).		
<b>Priorité</b>	Très élevée	Suivi-observation	Intensif et régulier
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	(i) Nombreuses destructions de bâti, déplacement de populations, (ii) Extension et aménagement du port d'Abidjan, (iii) Mise en place d'un schéma directeur pour la ville d'Abidjan (iii) Aménagement privés de confortement du bâti et de lutte contre l'érosion		
<b>Caractérisation Infrastructures portuaires</b>	Le port d'Abidjan est constitué du canal de Vridi qui donne accès à l'espace lagunaire dans lequel sont installés les différents môles et quais. ( <a href="http://www.portabidjan.ci/">http://www.portabidjan.ci/</a> ) Le port d'Abidjan et la concession du terminal à conteneurs du port d'Abidjan a été accordée à Bolloré Africa Logistics en 2004 pour une durée de 15 ans. Une opération de modernisation est en cours (mise en exploitation de 8 nouveau RTG sur le quai 21). Bolloré Africa Logistics gère la concession ferroviaire de Sitarail (liaison de 1 260 km entre Abidjan, Ouagadougou et Kayes).		
<b>Priorité</b>	Très élevée	Suivi – Observation	Intensif et régulier
<b>Aire protégée</b>	NON	Aléas	Forte érosion dans tout l'Est du canal de Vridi, recul du trait de côte de 0,5 à 3 m/an. Recul important lors des marées de tempête notamment août 2011 et mai 2014. Glissement de terrain possible au droit des têtes du Trou Sans Fond (canyon sous-marin).

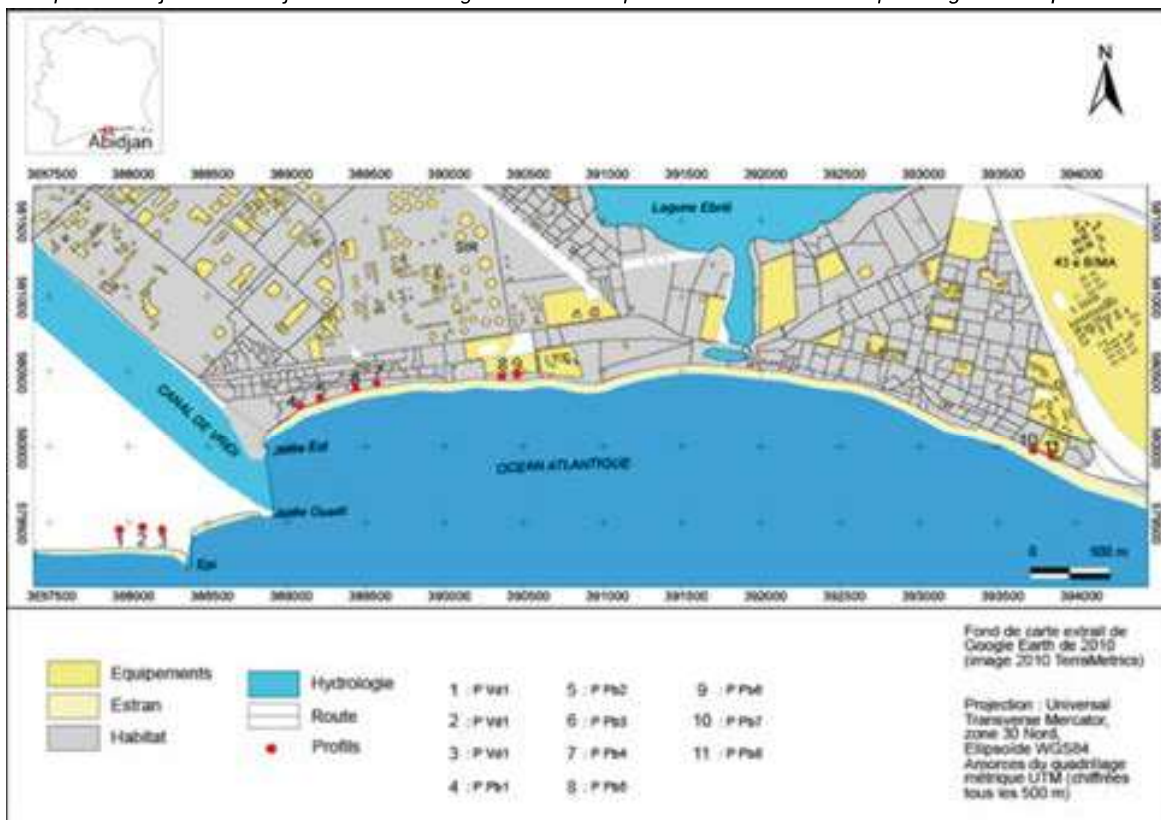


2010



2015

Evolution du port d'Abidjan et infrastructures associées entre 2010 et 2015 (Source : Google earth)  
 Le port d'Abidjan a fait l'objet de nombreux agrandissements par terrassements sur l'espace lagunaire depuis 2010.



Site du périmètre littoral de Vridi-Port Bouet Abidjan-Côte d'Ivoire (source rapport étude de cas Côte d'Ivoire)



*L'embouchure du canal de Vridi (source MINESUDD, 2011)*



*Lignes de tétrapodes placés en avant d'un mur de protection devant le Coco Beach.  
Port-Bouët, Abidjan (octobre 2003). Source: rapport étude de cas SDLAO détaillée, Côte d'Ivoire).*



*Destruction des installations de haut de plage à l'Est des installations de l'embouchure du chenal d'accès au port (MOLOA)*



		<b>URBAIN</b>	
<b>CI5-b</b>	<b>124 - PORT BOUET EST</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Habitat dense sur une bande côtière étroite délimitée par la route principale (4 voies à partir de l'aéroport). Densité s'accroissant à partir de l'aéroport. Seule emprise « verte » - coupure d'urbanisation constituée par l'aéroport. Espace totalement privatisé, peu d'accès à la plage organisé. Avancée de la mer contribuant à précariser la situation des constructions aux abords immédiats de la plage. Extraction de sable en plusieurs points.		
<b>Dynamique</b>	Secteur localement progradant ou stable. Les oscillations dues aux effets de la tempête de 2007 et à la reconstitution consécutive de la plage dans les années suivantes ne doivent pas dissimuler le caractère très instable du secteur.		
<b>Enjeux</b>	Privatisation progressive de la plage. Poursuite et densification de l'urbanisation au Nord de la route côtière, les terrains situés au Sud en bord de plage étant déjà occupés. Densification future par morcellement des concessions à envisager. Etalement urbain avec les coûts correspondants d'équipement, de voirie, etc. Gestion des effluents urbains.		
<b>Actions</b>	Plan de prévention des risques et préparation des populations en cas de surcote.  Sur toute la partie Est du secteur, requalification et relocalisation de l'habitat en retrait de la route.  Planification et requalification du front de mer (schéma de secteur).		
<b>Priorité</b>	Très élevée	Suivi-observation	Intensif et régulier
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Nombreuses destructions de bâti, déplacement de populations. Menaces à terme sur le bout de piste de l'aéroport et la route côtière, Construction autoroute Abidjan - Grand Bassam (2013-2014)		
<b>Priorité</b>	Très élevée	Suivi - Observation	Intensif et régulier
<b>Aire protégée</b>	NON	<b>Aléas</b>	Recul moyen du trait de côte de 0,5 à 3m/an ; Exacerbation du recul (6 à 8 m) par les marées de tempêtes d'août 2011 et fin mai 2014.





Cinématique future du trait de côte le long de l'autoroute entre Aéroport et Anani (source Koffi et al., 2014)

## CI6 ZONE PERIURBAINE EST ABIDJAN – GRAND BASSAM

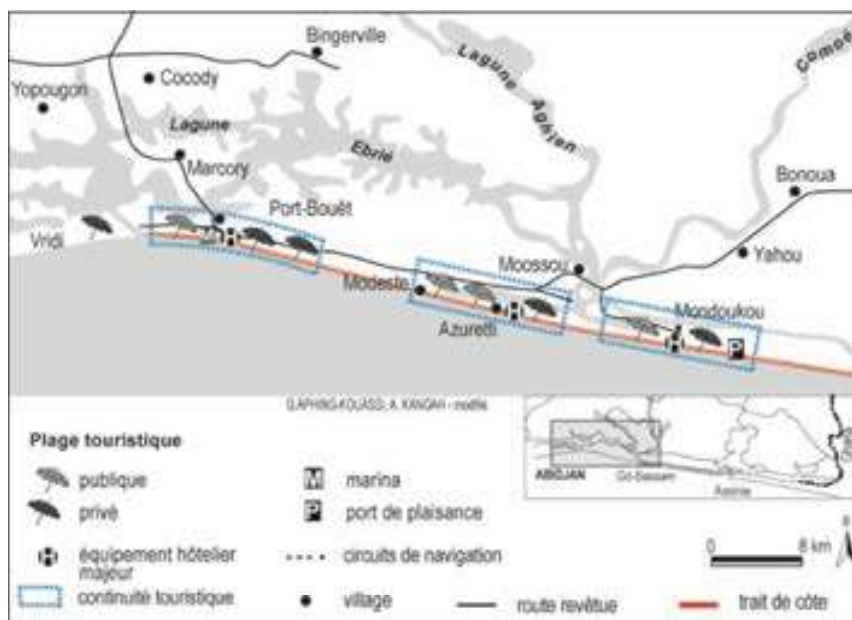
		URBAIN	
<b>Cl6-a</b>	<b>125 - ZONE PERIURBAINE ABIDJAN EST</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Vaste terrasse sans chenaux ni lagune. Route côtière en retrait (300m). Bande « rurbaïne » résidentielle bord de plage, cadastrée et continue en plantations de cocotiers. Vastes « projets » de lotissement en retrait. Densification de l'habitat progressive à l'approche d'Abidjan.		
<b>Dynamique</b>	Zone en érosion active.		
<b>Enjeux</b>	Privatisation progressive de la plage. Poursuite et densification de l'urbanisation au Nord de la route côtière, les terrains situés au Sud en bord de plage étant déjà occupés. Densification future par morcellement des concessions à envisager. Etalement urbain avec les coûts correspondants d'équipement, de voirie, etc. Gestion des effluents urbains.		
<b>Actions</b>	Organisation et structuration urbaine des quartiers lotis (quartier centre ?), équipement. Information des populations et résidents en bord de plage.		
<b>Priorité</b>	Elevée	<b>Suivi-observation</b>	<b>Intensif et régulier</b>
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Construction de l'autoroute internationale Abidjan-Grand Bassam (2013-2014), tronçon du corridor Abidjan – Lagos. Rénovation et élargissement de l'ancienne voie Abidjan-Grand-Bassam		
<b>Priorité</b>	Elevée	<b>Suivi – Observation</b>	<b>Intensif et régulier</b>
<b>Aire protégée</b>	NON	<b>Aléas</b>	Sensibilité modérée du trait de côte avec des secteurs en recul, stable ou engraissement (plage Km 26). Fort impact des marées de tempête d'Août 2011 et mai 2014 Submersion marine des lidos

URBAIN & TOURISME			
Cl6-b	126 - GRAND BASSAM LITTORAL OUEST		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Habitat sur cordon-lido très étroit. Tendence forte à la construction, y compris en zone à risques. Dans la partie Ouest, élargissement de la terrasse. Route côtière proche littoral (60 à 200 m).		
<b>Dynamique</b>	Zone en érosion active. Secteur ayant subi des dégâts et inondations lors de surcotes associées à une forte houle.		
<b>Enjeux</b>	Tendance forte à la construction en bord de plage (mitage linéaire des cocoteraies), développement du résidentiel proche urbain d'Abidjan. Privatisation progressive de la plage.		
<b>Actions</b>	Reconquête de la maîtrise foncière, encadrement et limitation du développement du bâti. Information des populations et résidents en bord de plage. Schéma de secteur pour encadrer le développement du bâti.		
<b>Priorité</b>	Très élevée	Suivi-observation	Intensif et régulier
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Construction de l'autoroute internationale entre Abidjan et Grand Bassam (2013-2014), tronçon du corridor Abidjan – Lagos. Rénovation et élargissement de l'ancienne voie Abidjan-Grand-Bassam		
<b>Priorité</b>	Très élevée	Suivi – Observation	Intensif et régulier
<b>Aire protégée</b>	OUI	Aléas	Sensibilité modérée du trait de côte avec des secteurs en recul, stable ou engraissement (plage Km 26). Fort impact des marées de tempête d'Août 2011 et mai 2014. Submersion marine des lidos



*Erosion sur la plage de Mondoukou à Grand Bassam (source antenne nationale MOLOA Côte d'Ivoire)*



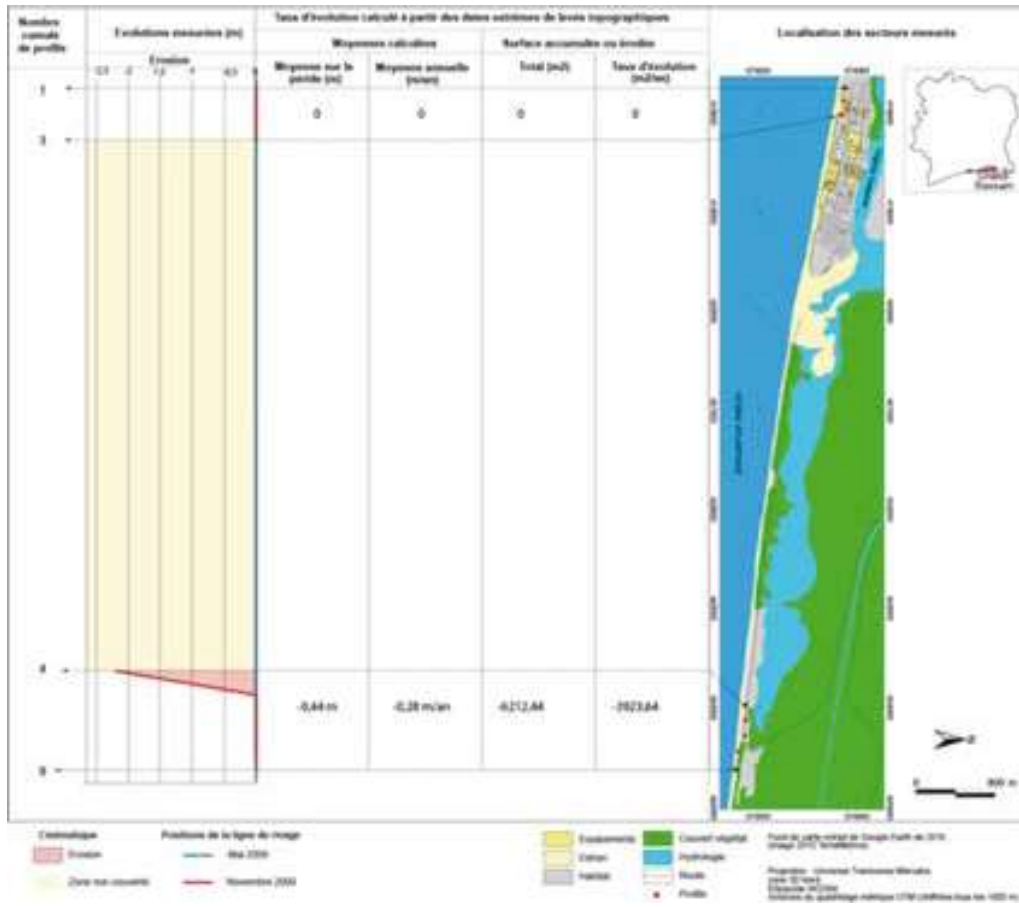


Aménagements touristiques sur l'axe Abidjan-Grand-Bassam (source Apling-Kouassi, 2008)

		URBAIN	
<b>Cl6-c</b>	<b>127 - GRAND BASSAM</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Ville historique sur terrasse étroite adossée à une lagune, position quasi insulaire, espace urbanisable du site quasi saturé, d'où croissance vers le Nord et vers l'Est. Liaison routière vers Abidjan.		
<b>Dynamique</b>	Stabilité précaire. Risque de conjonction d'inondation continentale et de surcote.		
<b>Enjeux</b>	Risques élevés pour tous les habitats en bord de plage (résidentiel touristique, habitat ancien et habitat précaire en extension vers l'Est sur le cordon-lido très étroit et sur les terrains bas en rive de lagune).		
<b>Actions</b>	Plan détaillé de prévention des risques inondation-submersion. Information des populations et résidents en bord de plage. Résorption et relocalisation des quartiers précaires de bord de plage.		
<b>Priorité</b>	Elevée	Suivi-observation	Intensif et régulier
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Projet de réouverture de l'embouchure de la Comoé ; Projet réhabilitation de la ville historique de Grand Bassam. <a href="#">La ville historique de Grand Bassam a été inscrite en 2012 comme étant un site du patrimoine mondial de l'UNESCO pour les critères culturels (iii) et (iv).</a>		
<b>Priorité</b>	Elevée	Suivi – Observation	Intensif et régulier
<b>Aire protégée</b>	OUI	Aléas	Comblement sédimentaire de l'embouchure de la Comoé, pollution organique de la lagune de l'embouchure ; Recul modéré du trait de côte et submersion marine fréquente. Régression du trait de côte de 8m soit 1m/an entre 2008 et 2015. Exacerbation du recul par les marées de tempête (2011 et 2014).

<b>Site Ramsar de Grand Bassam</b> <a href="#">ZHII / site Ramsar : ZHII ID : 1CI004 – 1583 / WDPa ID : 902798</a>	CI6-b CI6-c CI6-d
Le site Ramsar de Grand Bassam a été désigné comme étant une zone humide d'importance internationale / site Ramsar le 18 octobre 2005 (40 210 ha).	

		TOURISME	
<b>CI6-d</b>	<b>128 - ESTUAIRE DE BASSAM RIVE GAUCHE</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Terrasse à cocoteraies étroite adossée à une lagune desservie par route permanente, connectée à la route principale Bonoua, Grand Bassam, Abidjan. Sites d'extraction de matériaux. Passage en véhicules tout terrain sur le sable de l'estuaire la plupart du temps bouché.		
<b>Dynamique</b>	Erosion constatée (Mondoukou). Dynamique d'ensablement et ouvertures temporaires de l'estuaire. Fragilité du cordon – lido de très faible élévation Sensibilité aux surcotes et inondations du système lagunaire.		
<b>Enjeux</b>	Tendance au développement du résidentiel en cocoteraie pour les populations urbaines aisées. Annexe de Grand Bassam, mais habitat littoral à risques.		
<b>Actions</b>	Plan détaillé de prévention des risques inondation-submersion. Information des populations et résidents en bord de plage. Résorption et relocalisation des quartiers précaires de bord de plage		
<b>Priorité</b>	Elevée	<b>Suivi-observation</b>	<b>Intensif et Régulier</b>
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Non reporté		
<b>Priorité</b>	Elevée	<b>Suivi – Observation</b>	<b>Intensif et régulier</b>
<b>Aire protégée</b>	OUI	<b>Aléas</b>	Recul modéré du trait de côte et submersion marine fréquente. Régression du trait de côte de 2,3m soit 0,76m/an entre 2011 et 2014. Fort Impacts des marées de tempêtes d'août 2011 et mai 2014



Taux d'évolution du trait sur le périmètre littoral de Grand-Bassam. Source : étude de cas.



Comblement de l'embouchure de la Comoé à Grand Bassam (source Google Earth)

## CI7 TERRASSE SABLEUSE ET COCOTERAIE DE L'EST IVOIRIEN

			ANTICIPATION
<b>CI7-a</b>	<b>129 - GRAND BASSAM – ASSINIE</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Large terrasse bordée par la canal d'Assinie au Nord. Vastes plantations de cocotiers, habitat dispersé (cases de plantation), pratiquement pas de villages. Circulation sur piste « sable » y compris par véhicules tout terrain en bord de plage. Désenclavement routier par une antenne Nord vers Bonova. Le canal d'Assinie est peu fonctionnel aujourd'hui.		
<b>Dynamique</b>	Trait de côte rectiligne à tendance larges ondulations (période environ 10 km) à tendance instable.		
<b>Enjeux</b>	Conquête résidentielle de la cocoteraie, sans forte densification de l'habitat et des populations.		
<b>Actions</b>	Mise en place d'un schéma de secteur si l'occupation venait à se densifier significativement.		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi-observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Non reporté		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi – Observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>Aire protégée</b>	NON	<b>Aléas</b>	Recul modéré du trait de côte et submersion marine fréquente. Fort Impacts des marées de tempêtes d'août 2011 et mai 2014

			ENVIRONNEMENT & TOURISME
<b>CI7-b</b>	<b>130 - ASSINIE ET EMBOUCHURE DE LA LAGUNE ABI</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Long lido d'Assinie isolant une lagune longitudinale du rivage. Estuaire du système de lagunes Abi + fleuve Bia (barrage proche) et fleuve Tano issu du Ghana. Iles estuariennes et contact lagune-océan. Site protégé à valeur biologique importante. Parc national des îles Ehotiles. Pôle d'activité touristique avec installations essentiellement localisées sur le lido ou à proximité.		
<b>Dynamique</b>	Embouchure estuarienne bien ouverte et symétrique, site toutefois naturellement fragile et instable. Trait de côte rectiligne à tendance larges ondulations (période environ 15 km) à tendance instable. Forte érosion constatée aux abords d'Assinie.  « Les plages d'Assouindé et d'Assinie sont par excellence des secteurs balnéaires touristiques. Compte tenu de l'étroitesse du cordon (mer-lagune) et de sa côte très basse, les infrastructures touristiques subissent des submersions fréquentes et périodiques dans cette zone. L'érosion et surtout les submersions pendant les marées exceptionnelles de tempête ou d'équinoxe dans cette partie du littoral, sont devenues préoccupantes au point où les opérateurs économiques installés dans la zone se déplacent pour certains, quand d'autres abandonnent totalement leurs installations (club de vacances VALTUR et club Méditerranée). Cet état de fait affecte considérablement la principale activité économique (le tourisme). » Source : étude de cas.		
<b>Enjeux</b>	Maintien d'un potentiel touristique sécurisé. Principal espace de mangroves de la côte ivoirienne. Conservation des milieux protégés dans le contexte du parc National.		

<b>Actions</b>	Plan détaillé de prévention des risques inondation-submersion. Information des populations et résidents en bord de plage. Recherche de solutions d'architecture adaptées pour le maintien des capacités d'accueil en situation à risques. Relocalisation des installations les plus menacées. Les aménagements ne sont certainement pas à recommander sur ce site.		
<b>Priorité</b>	<b>Très élevée</b>	<b>Suivi-observation</b>	<b>Intensif et Régulier</b>
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Non reporté		
<b>Priorité</b>	<b>Très élevée</b>	<b>Suivi – Observation</b>	<b>Intensif et régulier</b>
<b>Aire protégée</b>	<b>OUI</b>	<b>Aléas</b>	Recul modéré du trait de côte et submersion marine fréquente. Recul de 11m du trait de côte entre 2008 et 2012 à Assouindé en relation avec la marée de tempête d'aout 2011. Progradation de l'estran à l'ouest de l'embouchure de la lagune Aby.

<b>Forêt Classée de Nganda Nganda</b> <a href="#">FC Nganda Nganda : WDPA ID : 300964</a>	CI7-b CI7-c
<b>Site Ramsar de Nganda Nganda</b> <a href="#">ZHII / site Ramsar : ZHII ID : 1CI006 – 1585 / WDPA ID : 902800</a>	
Le site Ramsar de Nganda Nganda a été désigné comme étant une zone humide d'importance internationale / site Ramsar le 18 octobre 2005 (27 274 ha) (le site Ramsar ne présente pas de carte dans WDPA)	

<b>Parc National des Iles Ehotilé (IUCN Cat II)</b> <a href="#">Parc National : WDPA ID : 20174</a>	CI7-b CI7-c
<b>Site Ramsar des Iles Ehotilé - Essouman</b> <a href="#">ZHII / site Ramsar : ZHII ID : 1CI005 – 1584 / WDPA ID : 902799</a>	
<b>Site du patrimoine mondial proposé des Iles Ehotilé</b> <a href="#">UNESCO WH ID : 2099</a>	
Le Parc national des Iles Ehotilé a été créé par le décret 74/179 du 25 avril 1974 portant classement du Parc National des Iles Ehotilé.	
Le site Ramsar des Iles Ehotilé - Essouman a été désigné comme étant une zone humide d'importance internationale / site Ramsar le 18 octobre 2005 (27 274 ha) (le site Ramsar ne présente pas de carte dans WDPA).	
Le Parc national des Iles Ehotilé a été inscrit sur la liste indicative des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2006 que la Côte d'Ivoire a l'intention de proposer pour inscription.	



La plage d'Assouindé (Hauhouot C, 2011)

			ANTICIPATION
<b>CI7-c</b>	<b>131 - EST LAGUNE ABI</b>		
<b>SITUATION DE REFERENCE</b>			
<b>Diagnostic</b>	Terrasses partiellement plantées en cocotiers. Zone peu habitée (comparativement à la partie ghanéenne adjacente). Secteur enclavé, sauf petite piste vers le Ghana		
<b>Dynamique</b>	Pas d'observation		
<b>Enjeux</b>	Zone incluse dans le Parc National Des Iles Ehotiles, compatibilité de ce statut avec les activités paysannes sur terrasses et dans le Parc National.		
<b>Actions</b>	Pas de recommandation		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi-observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>DEVELOPPEMENTS DEPUIS 2010</b>			
<b>Evolution enjeux</b>	Non reporté		
<b>Priorité</b>	Faible	<b>Suivi - Observation</b>	Veille à fin d'anticipation
<b>Aire protégée</b>	OUI	<b>Aléas</b>	Impacts sévères des marées de tempêtes d'août 2011 et fin mai 2014. Erosion du rivage à Assinie France (Est immédiat) entre 2011 et 2015 du fait de la dynamique l'embouchure de la lagune Aby